



PR-538

<b>Ville de Genève</b> Administration centrale
Reçu le: <b>05 AVR. 2007</b>
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Service de surveillance  
 des communes  
 Rue des Gazomètres 7  
 Case postale 36  
 1211 Genève 8

Monsieur le Maire  
 de la Ville de Genève  
 Palais Eynard  
 Case postale 3983  
 1211 Genève

N/réf. : GZU/IGA/200/07

Genève, le 3 avril 2007

**Concerne : Crédit budgétaire supplémentaire 2007 de 920 000 F destiné aux frais de personnel engagé pour assurer la réalisation du rééquipement sur l'ensemble du réseau informatique des bibliothèques municipales**

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 20 mars 2007, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, section financière

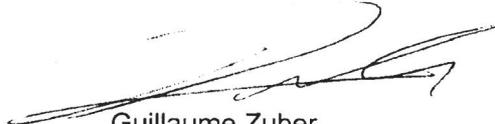
afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Distribution :

MM. Hédiger	MM. Mariaux
Mugny	Favre
Tornare	Jacquesson
Muller	SCM
Ferrazino	Service juridique
Moret	Mmes Chapuis
Lassauce	Lipawsky
Lévrier	Dossiers et documentation

  
 Guillaume Zuber  
 Directeur

Date réelle d'affichage : 29 mars 2007  
 Date légale d'affichage : 29 mars 2007  
 Fin délai référendaire le : 8 mai 2007